



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

**Point 3 de l'ordre du jour**

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL  
SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Troisième session**

**Rome, 31 mars – 2 avril 2004**

**SCHÉMA PRÉLIMINAIRE DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT  
DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE Y  
COMPRIS LE RAPPORT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES**

**Table des matières**

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 3
II. PORTÉE ET OBJECTIFS DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	4 - 7
III. STYLE DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	8 - 10

---

IV. LIENS ENTRE LE RAPPORT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET LE PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	11 - 16
V. STRUCTURE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE	17
PARTIE 1. L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LE SECTEUR DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE	18 - 20
PARTIE 2. L'ÉTAT DE L'ART EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	21 - 23
PARTIE 3. ÉVOLUTION DES BESOINS EN MATIÈRE DE PRODUCTION ANIMALE ET SON INCIDENCE SUR LES POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES FUTURS	24 - 26
PARTIE 4. L'ÉTAT DES CAPACITÉS NATIONALES ET LES BESOINS FUTURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	27 - 29
PARTIE 5. RAPPORT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES	30
PARTIE 6. LA SOLUTION POUR L'AVENIR: INTÉGRER LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES	31
VI. AVIS DEMANDÉS AU GROUPE DE TRAVAIL	32 - 33

## I. INTRODUCTION

1. Au cours de sa neuvième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) s'est inquiétée de l'érosion des ressources zoogénétiques et a souligné la nécessité urgente de prendre des mesures pour garantir la conservation et l'utilisation durable de ces ressources afin d'améliorer la production et la productivité agricoles. Pour répondre à la double exigence de conservation et d'amélioration en matière d'utilisation et de développement des ressources zoogénétiques, la Commission a reconnu qu'il convenait d'entreprendre la préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (le premier Rapport). Elle a souligné la nécessité d'achever le premier Rapport d'ici 2006.
2. La Commission a souligné que le processus préparatoire du premier Rapport devrait être mené sous l'impulsion des pays. Elle a également souligné la nécessité d'y faire participer les organisations compétentes.
3. Pour veiller à ce que le processus se déroule à l'initiative des pays, des rapports nationaux sont préparés dans toutes les régions. L'analyse des rapports nationaux, complétée par des études thématiques et les rapports des organisations internationales permettra, pour la première fois, de faire une évaluation exhaustive de l'état actuel des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la capacité à utiliser, développer et conserver ces ressources essentielles. Partant de cette évaluation et du premier Rapport, qui en est un complément capital, le premier Rapport fournira aussi un cadre stratégique aux efforts déployés au plan national, régional et mondial pour répondre aux priorités établies en vue de garantir une contribution durable et améliorée des animaux d'élevage à la sécurité alimentaire et au développement rural.

## II. PORTÉE ET OBJECTIFS DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

4. Le premier Rapport décrira la situation actuelle des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau mondial et identifiera les lacunes et les besoins concernant la conservation et l'utilisation durable de ces ressources. Cela comprendra éventuellement une estimation de la valeur économique des ressources zoogénétiques pour le développement; une analyse des causes de perte de ressources zoogénétiques; une enquête sur les méthodes et ressources disponibles pour leur utilisation et leur conservation; et une évaluation des capacités à employer ces méthodes et ressources. Il fournira les éléments de base pour le perfectionnement de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (la Stratégie mondiale).
5. Le premier rapport englobera les animaux d'élevage présentant un intérêt socio-économique pour l'alimentation et l'agriculture, en se concentrant sur les mammifères et les espèces aviaires, ainsi que les espèces sauvages apparentées ayant une valeur économique effective ou potentielle, et les espèces animales sous-exploitées dont la contribution à l'agriculture pourrait s'avérer importante.

### Objectifs globaux

6. Les objectifs globaux du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, tels que définis dans les Directives pour l'élaboration des rapports nationaux, consistent à:
  - analyser et présenter l'état des ressources zoogénétiques, leur statut et leur évolution ainsi que leur contribution actuelle et potentielle à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural;

- évaluer l'état des capacités des pays à gérer ces ressources indispensables, afin de définir les priorités aux fins du renforcement de ces capacités;
- identifier les priorités nationales devant faire l'objet de mesures dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources zoogénétiques et les besoins connexes de coopération internationale.

### **Objectifs spécifiques**

7. Les objectifs spécifiques du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde visent à:

- fournir aux gouvernements et aux parties prenantes des informations systématiques sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du pays, qui leur serviront à prendre des décisions en matière de politiques générales et de gestion;
- établir des données et des informations de référence indispensables sur l'état de la diversité zoogénétique, qui mettent en évidence les lacunes et aident à fixer les priorités nationales, régionales et globales pour la gestion des ressources zoogénétiques, dans le cadre de l'objectif global constant à réaliser et à maintenir la sécurité alimentaire mondiale ;
- évaluer les capacités des organismes publics et privés ainsi que celles des agriculteurs et des communautés autochtones et locales à gérer, individuellement ou collectivement, ces ressources, afin de définir des priorités aux fins du renforcement des capacités nationales;
- évaluer le rôle et la valeur des races locales ou introduites, l'impact des systèmes agricoles traditionnels sur les ressources zoogénétiques ainsi que le rôle et l'importance des femmes, des hommes et des enfants dans la gestion de ces ressources;
- évaluer les méthodes et techniques actuellement utilisées, ou disponibles, pour mieux comprendre la valeur des ressources et les utiliser, les mettre en valeur et les conserver de manière plus rationnelle et durable, compte tenu des connaissances autochtones et locales;
- encourager la mise en réseau afin de sensibiliser davantage aux nombreux rôles et valeurs des ressources zoogénétiques et favoriser ainsi l'utilisation, la mise en valeur et la conservation rationnelles de ces ressources;
- fournir des éléments permettant d'améliorer les réseaux existant entre pays partageant des ressources zoogénétiques ou ayant des systèmes ou des problèmes de production similaires;
- favoriser la communication et une meilleure coopération entre réseaux et à l'intérieur de ces réseaux, et entre organisations gouvernementales et non gouvernementales s'occupant de la gestion des ressources zoogénétiques;
- identifier les situations qui pourraient nécessiter une intervention d'urgence lorsqu'elles ont un rapport direct avec la gestion des ressources zoogénétiques du point de vue du bien-être et de la santé des animaux, de l'impact sur l'environnement ou d'autres questions;
- améliorer les connaissances sur l'état de races qui sont pour le moment sans intérêt pour les agriculteurs et de races sauvages apparentées aux animaux domestiques, afin de jeter les bases d'un système mondial d'alerte et d'intervention rapide pour les ressources zoogénétiques menacées d'extinction, et identifier les possibilités d'utilisation future de ces ressources;
- repérer les situations qui pourraient nécessiter une intervention d'urgence afin d'éviter la perte de ressources zoogénétiques.

### **III. STYLE DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE**

8. Le premier Rapport sera succinct et fournira un aperçu général de l'état des ressources zoogénétiques à tous les niveaux. L'on évitera une présentation statique de type "inventaire" en mettant en évidence les problèmes existants et les urgences à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Le premier Rapport traitera de l'utilisation, du développement et de la conservation ainsi que des différentes méthodes de conservation de manière intégrée. Cela permettra une analyse des relations croisées entre l'utilisation et la conservation, notamment les questions de renforcement des mesures d'incitation en faveur de la conservation.

9. Deux principes dicteront la taille du document: il devra être aussi concis que possible, pour toucher facilement une large audience, notamment les responsables des politiques, tout en étant assez détaillé pour offrir une base solide permettant de perfectionner la Stratégie mondiale pour aider les pays à mieux gérer leurs ressources zoogénétiques et à limiter au maximum l'érosion génétique. Les informations recueillies pendant le processus préparatoire, en particulier dans le cadre des rapports nationaux, garantiront que le premier Rapport couvre toute la gamme des problèmes, des politiques, des technologies et des activités présentées dans le schéma.

10. Le Rapport contiendra des illustrations, des exemples spécifiques ainsi que des études de cas, des cartes, des tableaux et des diagrammes. En outre, le document principal sera complété de plusieurs annexes pour traiter plus particulièrement de régions, de systèmes de production, d'espèces et d'autres thèmes. Il sera diffusé sous forme de volume relié et de CD-ROM et sera également disponible sur Internet.

### **IV. LIENS ENTRE LE RAPPORT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET LE PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE**

11. La Commission a demandé à la FAO de lui signaler les questions prioritaires et les besoins et mesures urgents pour contenir ou réduire le taux d'érosion des ressources zoogénétiques et pour améliorer l'utilisation et le développement de ces ressources, avant l'achèvement du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde en 2006. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques (le Groupe de travail) a recommandé à la Commission que le processus préparatoire du Rapport sur les priorités stratégiques soit considéré comme un élément crucial du processus global de préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde<sup>1</sup>.

12. En entérinant le processus préparatoire du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, la Commission a demandé que les rapports nationaux soient utilisés pour élaborer le Rapport sur les priorités stratégiques qui sera soumis à la Commission pendant sa dixième session ordinaire en 2004.<sup>2</sup>

13. Il est envisagé que, conformément aux orientations données par la dixième session de la Commission fin 2004, sur la base d'un projet de texte du Rapport sur les priorités stratégiques, ce dernier soit parachevé et forme la cinquième partie du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, comme il est expliqué dans la section V ci-dessous. En particulier, le Rapport sur les priorités stratégiques aurait pour objet de:

---

<sup>1</sup> Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental, paragraphes 24 et 29 (<http://dad.fao.org/en/refer/library/reports2/itwg/itwgsep00.pdf>)

<sup>2</sup> Rapport de la neuvième session de la CRGAA, paragraphe 8 (<http://dad.fao.org/en/refer/library/reports/CGRFA9.pdf>)

1. proposer des politiques et stratégies pour la conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'échelle nationale, régionale et mondiale, en accordant une attention particulière aux interactions entre les programmes de conservation et les capacités et programmes d'utilisation;
  2. tendre à aider les pays à élaborer des plans ou des programmes d'action prioritaire pour les activités d'utilisation durable et de conservation à l'échelon national;
  3. mettre l'accent sur l'aide apportée aux pays pour renforcer leurs capacités nationales en matière d'utilisation des ressources zoogénétiques;
  4. proposer des mesures appropriées et réalisables pour rendre plus efficace la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage; et
  5. proposer la base pour l'identification de programmes, de projets et d'activités chiffrés qui pourraient être exécutés par les gouvernements.
14. Les priorités stratégiques peuvent porter entre autres sur les domaines suivants:
1. développement institutionnel et renforcement des capacités;
  2. développement des ressources humaines;
  3. renforcement de la caractérisation et de l'évaluation économique des ressources zoogénétiques;
  4. maintien et promotion des savoirs traditionnels;
  5. appui à l'utilisation et au développement durables des ressources zoogénétiques;
  6. renforcement des efforts de conservation (in situ et ex situ), notamment par l'élaboration de plans de conservation nationaux;
  7. établissement de mécanismes de surveillance continue et d'urgence;
  8. sensibilisation de l'opinion;
  9. intégration des ressources zoogénétiques dans l'ensemble des stratégies et programmes nationaux de production animale;
  10. développement de politiques, de législations, de règles et de procédures à l'échelon national;
  11. coopération dans la recherche et développement et transfert de biotechnologies appropriées;
  12. coopération pour la mise au point de systèmes d'information et de réseaux de communication;
15. Il est proposé que le projet de texte du Rapport sur les priorités stratégiques soit tiré d'une analyse préliminaire des rapports nationaux soumis à la FAO avant mai 2004 et des informations fournies à travers les réunions régionales techniques. Sous une forme très concise et sur la base de l'examen préliminaire et du dépouillement des données des rapports nationaux, le projet de Rapport sur les priorités stratégiques, tel que présenté à la dixième session ordinaire de la Commission, suivra la structure du premier Rapport telle que décrite ci-dessous. Le document sera essentiellement consacré à une analyse préliminaire des priorités pour l'utilisation et la conservation et pour la coopération internationale et contiendra:
1. une description des problèmes, notamment un résumé des conclusions pertinentes de l'analyse initiale des rapports nationaux soumis dans le cadre du processus préparation du premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde;
  2. l'identification des lacunes et l'évaluation des facteurs limitant l'utilisation, le développement et la conservation à un niveau optimal des ressources zoogénétiques;
  3. la définition des besoins et des modalités éventuelles d'une action de suivi, notamment pour l'assistance financière et technique, l'élaboration de politiques et le renforcement des efforts de sensibilisation et d'éducation.

16. Sur la base des orientations reçues, il est envisagé d'affiner les informations contenues dans le Rapport sur les priorités stratégiques à travers l'analyse finale de l'ensemble des rapports nationaux soumis à la FAO, et que celui-ci devienne partie intégrante du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Entre temps, sans attendre l'achèvement de ce dernier, la Commission sera invitée à donner son avis sur les priorités immédiates.

## **V. STRUCTURE DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE**

17. Il est proposé que le premier Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde soit organisé en six sections principales et que le Rapport sur les priorités stratégiques en fasse partie intégrante. L'on trouvera ci-dessous la description détaillée du contenu proposé pour chaque section principale du premier Rapport.

### **Sections principales du Rapport**

#### **PARTIE 1. L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE DANS LE SECTEUR DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE**

18. La partie 1 décrira les principaux systèmes de production animale et les ressources zoogénétiques apparentées, leur utilisation et leur importance relative; indiquera l'état de conservation de ces ressources et les priorités répondant aux principaux besoins et lacunes, tant pour les activités de renforcement que pour la conservation. Dans la mesure du possible, cette évaluation portera à la fois sur les espèces, les pays et les régions. Des études de cas, des exemples, des cartes et des tableaux seront introduits pour illustrer les principaux problèmes.

19. Les principales sources d'information pour cette section seront les rapports nationaux existants, des données de référence, notamment celles de DAD-IS, le Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) ainsi que les rapports des organisations internationales, et seront complétées par les études thématiques et les évaluations confiées à des spécialistes.

20. La partie 1 pourrait contenir entre autres les sections suivantes:

- Diversité des espèces animales, domestication et origine des ressources zoogénétiques
- Diversité de races (effectifs) et répartition
- Érosion des ressources zoogénétiques et causes sous-jacentes
- Rôles et valeurs des ressources zoogénétiques et contribution à l'alimentation et à l'agriculture
- Aperçu général des systèmes de production animale et de leur développement;
- Utilisation des ressources génétiques des animaux d'élevage
- Conservation de la diversité des animaux d'élevage, in situ et ex situ

#### **PARTIE 2. L'ÉTAT DE L'ART EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

21. La partie 2 fournira un aperçu des méthodes et outils scientifiques, techniques et autres, actuellement disponibles pour l'utilisation, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques. Elle traitera des domaines d'intérêt spécifique en matière de gestion des ressources zoogénétiques, tels que la caractérisation des ressources zoogénétiques et l'estimation de leur valeur, les méthodes de conservation, les biotechnologies, l'évaluation et l'amélioration

génétiques. Il se peut en outre qu'elle examine l'évolution possible dans chacun de ces domaines au cours des dix à quinze prochaines années.

22. Les principales sources d'information pour cette section seront les rapports nationaux en ce qui concerne les applications de méthodes existantes, ainsi que les évaluations des spécialistes, les études thématiques et les rapports des organisations internationales.

23. La partie 2 pourrait contenir entre autres les sections suivantes:

- Méthodes d'évaluation de la diversité génétique
- Méthode de caractérisation et d'estimation de la valeur économique
- Orientations en matière de programmes de sélection et d'amélioration génétique
- Méthodes d'évaluation de la menace d'extinction et de l'érosion génétique
- Orientations en matière de conservation in situ
- Orientations en matière de conservation ex situ
- Application des biotechnologies modernes à la production animale et à l'amélioration des ressources zoogénétiques
- Développement, accès et utilisation des systèmes de documentation et d'information
- Orientations et mécanismes pour récompenser les efforts de conservation et mesures d'incitation

### **PARTIE 3. ÉVOLUTION DES BESOINS EN MATIÈRE DE PRODUCTION ANIMALE ET SON INCIDENCE SUR LES POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES FUTURS**

24. La partie 3 fournira un aperçu général des politiques, stratégies, programmes et pratiques de gestion passés et présents; analysera les demandes et les tendances futures des produits animaux ainsi que les modifications intervenant dans les systèmes de production et leurs incidences sur les ressources zoogénétiques.

25. Les principales sources d'information pour cette section seront les informations de référence comprenant les statistiques et publications de la FAO, les rapports nationaux, le Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) et les rapports des organisations internationales, complétés par les études thématiques et les évaluations réalisées par les spécialistes.

26. La partie 3 pourrait contenir entre autres les sections suivantes:

- Impacts des politiques passées et présentes sur la gestion des ressources zoogénétiques
- Incidences de la "révolution de l'élevage" sur la production et les systèmes de production
- Problèmes d'environnement et production animale
- Effets de la mondialisation sur l'utilisation, le développement et la conservation des ressources zoogénétiques
- Progrès induits par les consommateurs dans le domaine de la production animale (accroissement de la demande, sécurité sanitaire des aliments, protection des animaux, défense de l'environnement, etc.)
- Politiques et stratégies pour garantir l'utilisation durable et la conservation des ressources zoogénétiques

### **PARTIE 4. L'ÉTAT DES CAPACITÉS NATIONALES ET LES BESOINS FUTURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

27. La partie 4 fournira une évaluation de l'état des capacités au niveau national et régional et examinera les besoins et les possibilités de renforcement des capacités.

28. Les principales sources d'information pour cette section seront les rapports nationaux, les rapports des organisations internationales, complétées par les études thématiques et les évaluations demandées aux spécialistes.

29. La partie 4 pourrait contenir entre autres les sections suivantes:

- Les infrastructures institutionnelles liées aux ressources zoogénétiques (secteur public et privé), questions à caractère communautaire, social ou liées à la parité homme-femme et mécanismes de participation des parties prenantes
- Besoins futurs en matière d'organisation administrative, besoins et possibilités de renforcement institutionnel
- État de la législation et des réglementations touchant la conservation, l'utilisation et le développement de ressources zoogénétiques, le partage des avantages et d'éventuels faits nouveaux
- Ressources humaines, éducation, formation et vulgarisation existantes, goulets d'étranglement en matière de valorisation des ressources humaines et besoins futurs
- Infrastructure et technologies actuelles et besoins futurs
- Systèmes d'information et de communication
- Installations pour l'éducation et la recherche
- Coopération internationale, échanges et arrangements commerciaux dans le domaine des ressources zoogénétiques

## **PARTIE 5. RAPPORT SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES**

30. Ainsi qu'il est expliqué dans la section IV ci-dessus, c'est ici que s'insèrera le Rapport sur les priorités stratégiques, révisé à la lumière des orientations de la dixième session ordinaire de la Commission et des informations fournies par les rapports nationaux.

## **PARTIE 6. LA SOLUTION POUR L'AVENIR: INTÉGRER LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES**

31. La partie 6 examinera des options pour réaliser la mise en œuvre efficace des actions prioritaires identifiées dans la partie 5 ci-dessus. Elles comprendront:

- Le renforcement des capacités
- Les arrangements institutionnels
- Les sources de financement éventuelles
- L'élaboration de politiques
- Les partenariats
- Les modalités potentielles pour faciliter l'interaction entre donateurs et bénéficiaires
- La poursuite du processus après l'achèvement du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde

## **VI. AVIS DEMANDÉS AU GROUPE DE TRAVAIL**

32. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques est prié de fournir des orientations sur la structure et le contenu du Rapport sur les priorités stratégiques qui sera présenté à la dixième session ordinaire de la Commission en 2004 (paragraphe 11 à 16 ci-dessus).

33. Le Groupe de travail est prié d'examiner la structure générale et le contenu du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (paragraphe 17 à 31 ci-dessus) et de fournir des indications sur le développement de ce schéma qui sera soumis à la Commission à sa dixième session.